



Ministère  
de la Communauté française

**CIRCULAIRE N° 3311**

**DATE 21/09/2010**

**Objet : Table ronde « Prévention du suicide chez les jeunes » du 22 octobre 2010**

**Réseau : Tous**

**Niveau : Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé, CPMS**

- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé,  
organisé ou subventionné par la Communauté française,
- Aux Directeurs des Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés  
par la Communauté française ;

**Autorités** : Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale

**Signataires** : Marie-Dominique Simonet

**Gestionnaires** : Cabinet de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale

**Personnes ressources** :

Etienne JOCKIR – 02/801.78.60 – [etienne.jockir@gov.cfwb.be](mailto:etienne.jockir@gov.cfwb.be)

**Document à renvoyer** : OUI - Bulletin d'inscription individuel

**Nombre de pages** : 2 pages et 2 annexes (programme (2 pages) et bulletin d'inscription)

**Téléphone pour duplicata** :

**Mots-clés** : Suicide, Prévention, Conduites à risques, adolescents, acteurs de première ligne,  
complexité du problème



Bruxelles, le 21 septembre 2010

Le Gouvernement de la Communauté française a le plaisir de vous convier à une table ronde consacrée à la prévention du suicide chez les jeunes qui se tiendra le 22 octobre prochain à la Présidence de la Communauté française, en présence de Son Altesse Royale le Prince Philippe.

En 2008, le Parlement de la Communauté française rendait un rapport introductif sur la prévention du suicide en Communauté française de Belgique. Il y initiait une réflexion sur les mesures à renforcer et les éventuelles mesures novatrices à mettre en oeuvre dans le champ des compétences de la Communauté française, en collaboration avec les autres niveaux de pouvoir.

Il y était notamment question de facteurs prédisposants ou précipitants mais aussi de facteurs de protection comme, par exemple, l'estime de soi, la capacité à supporter la frustration, la capacité à pouvoir se projeter positivement dans l'avenir, un soutien familial, amical ou social.

Dans sa Déclaration de politique communautaire 2009-2014, le Gouvernement de la Communauté française insiste sur la réflexion à mener concernant le mal-être conduisant au suicide, sur la formation des intervenants auprès des jeunes et des aînés, sur le développement de relations structurelles entre les différents acteurs. Elle propose notamment de :

*« Mener une réflexion globale, en ce qui concerne les jeunes et les personnes âgées, sur le mal-être conduisant au suicide ».*

(...)

*« Former les intervenants auprès des jeunes et des aînés au repérage précoce des situations de crise et organiser le relais des centres spécialisés ».*

(...)

*« Développer des relations structurelles entre les parents, l'école, les centres psycho-médico-sociaux, les services de promotion de la santé à l'école, les services de santé mentale, les centres de planning familial et les services d'aide à la jeunesse et aménager des lieux d'écoute et de parole au sein des établissements scolaires ».*

Dans le cadre de l'exécution de la Déclaration de politique communautaire, cette table ronde vise à sensibiliser les acteurs de première ligne et à présenter des recommandations pour améliorer la prévention du suicide chez les jeunes en Communauté française.

La prévention du suicide, notamment chez les adolescents, passe presque toujours par la détection de signes avant-coureurs en vue d'éviter l'acte suicidaire.

Nous souhaitons envisager cette problématique à partir d'un nouvel angle : celui qui permet de renforcer le désir de vivre chez les adolescents.

Un groupe d'experts a identifié des propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre dans le cadre des compétences de la Communauté française.

Afin d'améliorer la cohérence et l'articulation de ces propositions avec l'expérience des professionnels de première ligne issus de différents secteurs, un débat s'en suivra.

A l'issue du débat, les propositions des experts seront adaptées lors d'une dernière étape avant la finalisation d'un plan d'actions concrètes en matière de prévention du suicide.

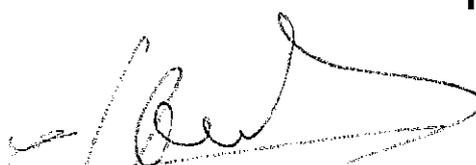
Nous serons très heureux de vous y rencontrer, pour un débat que nous souhaitons riche et fructueux.

**Le Ministre-  
Président**



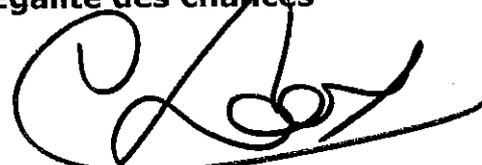
**Rudy DEMOTTE**

**La Ministre de la Jeunesse et  
de l'Aide à la Jeunesse**



**Evélyne HUYTEBROECK**

**La Ministre de la  
Culture, de  
l'Audiovisuel, de la  
Santé et de  
l'Égalité des chances**



**Fadila LAANAN**

**La Ministre de  
l'Enseignement obligatoire  
et de Promotion sociale**



**Marie-Dominique SIMONET**

**TABLE RONDE « PRÉVENTION DU SUICIDE CHEZ LES  
JEUNES » DU 22 OCTOBRE 2010**

EN PRÉSENCE DE SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE PHILIPPE  
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

**HORAIRE DE LA JOURNÉE**

- 8.45 – 9.15 Accueil café**
- 9.15 – 9.30 Allocution de bienvenue**  
Fadila Laanan, Ministre de la Santé de la Communauté française
- 9.30 – 9.50 Ampleur du phénomène suicidaire chez les adolescents**  
Pr A. Leveque, épidémiologiste, Président de l'École de Santé publique de l'ULB  
**Le suicide des jeunes homosexuels : une question émergente ?**  
V. Martens, Directeur de l'Observatoire du Sida et des Sexualités, FUSL
- 9.50 – 10.10 Complexité de la problématique du suicide**  
A. Geeraerts, Directeur du Centre de Prévention du Suicide  
F. Ringlet, Coordinatrice du Centre « Un pass dans l'impasse »
- 10.10 – 10.25 Conduites à risques à l'adolescence**  
Dr D. Hirsch, Psychanalyste, Psychiatre d'adolescents au Service de Santé Mentale de la Ville de Bruxelles
- 10.25 – 10.45 Les acteurs de première ligne confrontés à la question du suicide**  
A. Englert, Psychologue, Psychothérapeute, équipe « adolescence », Service de Santé Mentale de l'ULB  
Dr X. Gernay, Psychiatre, Médecin-Chef du Centre P. Dewaere, Province de Liège
- 10.45 – 11.15 Expériences interdisciplinaires en prévention et promotion de la santé**
- **Mise en réseau d'acteurs**  
Dr D. Hirsch, Psychanalyste, Psychiatre d'adolescents au Service de Santé Mentale de la Ville de Bruxelles
  - **Elaboration d'une cellule « bien-être » en milieu scolaire**  
G. De Bundel, Psychologue au Centre PMS libre de Bruxelles N-O
- 11.15 – 11.30 Pause**

**11.30 – 12.00 La prévention du suicide en Communauté française : propositions du groupe d'experts**

M. Bantuelle, Directrice de l'Asbl Educa Santé

**12.00 – 13.00 Mise en débat des propositions avec la salle**

**13.00 – 13.05 Clôture de la matinée**

Fadila Laanan, Ministre de la Santé de la Communauté française

**13.05 – 14.30 Lunch**

Modératrice : Chantal Leva, Présidente du Conseil supérieur de Promotion de la Santé.

Adresse

Présidence de la Communauté française  
Salle Voltaire  
Place Surllet de Chokier, 15-17  
1000 Bruxelles

Accès

Train : Gare Centrale + 10 minutes à pied.  
Métro : station Madou

Inscriptions

Cabinet de la Ministre Fadila Laanan - cellule « Santé »  
Fax : 02 801 70.28      Mail : [adrien.morel@gov.cfwb.be](mailto:adrien.morel@gov.cfwb.be)

**TABLE RONDE**  
**« PRÉVENTION DU SUICIDE CHEZ LES JEUNES »**  
**PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**  
**22 OCTOBRE 2010**

**BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL**

Je participerai à la table ronde « Prévention du suicide chez les jeunes »  
du 22 octobre 2010

NOM : ..... PRÉNOM : .....

INSTITUTION : .....

FONCTION : .....

ADRESSE POSTALE : .....

.....

TÉL : ..... COURRIER ELECTRONIQUE<sup>1</sup> : .....

Je participerai au lunch

**NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LE FAIT QUE NOUS NE POUVONS ACCEPTER QU'UNE SEULE INSCRIPTION PAR INSTITUTION VU LE NOMBRE DE PLACES LIMITÉE A 100 PERSONNES.**

**NOUS VEILLERONS ÉGALEMENT A CE QUE L'ENSEMBLE DES SECTEURS INVITÉS SOIENT REPRÉSENTÉS.**

Bulletin d'inscription à renvoyer **pour le 11 octobre 2010**

Cabinet de la Ministre Fadila Laanan - cellule « Santé »  
Fax : 02 801 70.28      Mail : [adrien.morel@gov.cfwb.be](mailto:adrien.morel@gov.cfwb.be)

Adresse du jour : place Surllet de Chokier, 15-17 – 1000 Bruxelles – salle Voltaire

<sup>1</sup> Obligatoire pour confirmation de votre inscription.